



1909 GESTION PRIVÉE

Cabinet de conseil en stratégie patrimoniale et en stratégie d'investissement
Adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion Patrimoine
Membre de l'Association Française des Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés

SAS au capital de 5.000 € - N° SIREN : 884 593 021 RCS Paris
164 rue de Courcelles, 75017 Paris
01 84 10 19 09 - contact@1909gp.fr
<https://www.1909gp.fr>

Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS), sous le n° 20 006 229 (consultable sur le site <https://www.orias.fr/>). Veuillez trouver ci-après, la liste de nos statuts réglementés :

Conseil en investissements financiers (CIF)

- Conseiller en investissements financiers adhérent de la CNCGP (Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.
- Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante et reposent sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires et/ou par commissions sur les instruments financiers.
- *1909 Gestion Privée* n'entretient aucune relation significative de nature capitalistique ou commerciale avec un établissement promoteur de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif).

Démarchage bancaire et financier

- Identité du ou des mandats pour lesquels le cabinet exerce une activité de démarchage :
CP CREDIT SAS

Courtage en assurance (IAS)

- Positionnée dans la catégorie « b », *1909 Gestion Privée* n'est soumise à aucune obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance.
- Il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille.
- *1909 Gestion Privée* n'entretient aucun lien financier avec une entreprise d'assurance (*1909 Gestion Privée* ne détient aucune participation directe ou indirecte égale ou supérieure à 10% des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance et aucune entreprise d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte supérieure à 10% des droits de vote ou du capital de *1909 Gestion Privée*).

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

- Titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce délivrée par la CCI de Paris Ile de France sous le n° CPI 7501 2020 000 045 551.
- Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.

Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (MIOBSP)

- *1909 Gestion Privée* est mandataire de la société CP CREDIT SAS exerçant sous l'enseigne Courtier Privé, dont le siège social se situe au 17-21 rue Saint-Fiacre 75002 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le N° 841 368 319 et à l'ORIAS sous le N° 18 005 719.
- *1909 Gestion Privée* n'entretient aucun lien financier avec un établissement de crédit, de financement ou de paiement (*1909 Gestion Privée* ne détient aucune participation directe ou indirecte supérieure à 10% des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement et aucun établissement ne détient de participation directe ou indirecte supérieure à 10% des droits de vote ou du capital de *1909 Gestion Privée*).
- La société CP CREDIT SAS travaille avec quatorze (14) établissements de crédit, de financement ou de paiement que sont : BNP Paribas, Société Générale, Bred, Banque populaire VdF, Crédit du Nord, Palatine, CFCAL, Crédit Pack, Banque Populaire Alsace-Lorraine-Champagne, Banque Courtois, Master Finance, APIREM, BNP international Buyers, Crédit Agricole Brie-Picardie,
- Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant toute souscription.

Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier

- Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement.

Informations sur nos modes de communications

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications.

Protection de vos données personnelles

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Clément BLÉRIOT en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à contact@1909gp.fr.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Assurance professionnelle

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9 – Adhérent n° 232106.

Litige

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accusé réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de la consommation :

- Pour l'activité CIF (médiateur public) :

L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 ([www.amf-france.org/le médiateur](http://www.amf-france.org/le_mediateur))

- Pour les autres activités (médiateur recommandé par la CNCGP) :

Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS

Médiateurs : Christophe AYELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL (www.mediateur-conso.cmap.fr – consommation@cmap.fr)

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Autorités de tutelle

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : ACPR – Autorité de Contrôle et de Résolution – 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09

Je soussigné(e) \$TITRE_CONTACT\$ \$PRENOM_CONTACT\$ \$NOM_CONTACT\$ atteste avoir reçu le document d'entrée en relation.

Fait à

Le / /

Signature du client